

RAPPORT FINAL
DE L'ATELIER TECHNIQUE D'EXAMEN ET DE VALIDATION DU RAPPORT
D'EVALUATION DES BESOINS EN INTERVENTIONS NECESSAIRES A LA
REALISATION DES OMD AU GABON

Les 8 et 9 novembre 2006, s'est tenu à l'Hôtel Intercontinental de Libreville un Atelier Technique d'Examen et de Validation du Rapport d'Evaluation des Besoins en Interventions nécessaires à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au Gabon.

Les travaux de l'Atelier visaient les objectifs suivants:

- Susciter un large consensus sur l'estimation financière des besoins en interventions nécessaires à l'atteinte des OMD au Gabon;
- Recueillir les observations et propositions des participants sur le document soumis à leur examen;
- Valider les données produites et consolider les informations nécessaires à l'élaboration du Plan Décennal de réalisation des OMD au Gabon ;
- Enrichir, amender et valider la proposition du sommaire du plan Décennal de réalisation des OMD.

L'Atelier était animé par trois consultants nationaux (Mrs. Serges Mboula, Fabrice Mombo et Pamphile Mezui-Mbeng), supervisés par Monsieur Marcellin Ndong Ntah, Economiste International du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), et de Monsieur Joseph Paul Ibouili Maganga, Directeur de la Planification Générale au Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement.

Facilité par M. Marcellin Ndong Ntah, cet Atelier a vu la participation des professionnels et spécialistes des différentes structures/entités nationales concernées par la réalisation des OMD au Gabon, à savoir: la Présidence de la République, le Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de la Santé Publique, le Ministère des Mines, le Ministère de l'Environnement, le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de l'Urbanisme, le Ministère de la lutte contre le SIDA, le

Ministère de la Famille, le Ministère de l'Éducation Nationale, l'Office Pharmaceutique National (OPN), le Syndicat de l'Éducation Nationale (SENA), et la Société Civile représentée par des Organisations Non Gouvernementales et Associations diverses.

JOURNEE DU 8 NOVEMBRE 2006

Après un rappel du contexte général, des étapes et de l'état d'avancement du processus d'évaluation, de planification et de budgétisation des besoins en interventions nécessaires à la réalisation des OMD, M. Marcellin Ndong Ntah a donné la parole aux consultants pour présenter les résultats du chiffrage du coût des besoins nécessaires à la réalisation des OMD dans les thématiques suivantes:

- Lutte contre la Faim ;
- Education ;
- Genre ;
- Eau et assainissement ;
- Santé Infantile ;
- Santé Maternelle ;
- Paludisme ;
- Tuberculose ;
- SIDA ;
- Système de santé.

Ces présentations ont été entrecoupées de discussions et d'échanges avec les participants à l'Atelier et ont abouti à des recommandations visant à enrichir et à crédibiliser davantage le rapport soumis à examen.

Ces recommandations peuvent être classées en deux catégories : (i) recommandations d'ordre général, et (ii) recommandations spécifiques aux thématiques objets d'évaluations des interventions nécessaires à la réalisation des OMD.

I- **RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL**

Elles portent essentiellement sur la nécessité de:

- accompagner les tableaux des coûts par des graphiques qui permettraient de mieux cerner les tendances de ces coûts;
- préciser que les dépenses per capita ou par tête constituent les dépenses par habitant;
- Indiquer en plus des dépenses per capita, les dépenses par cible de la thématique objet de l'évaluation;
- faire apparaître autant que faire se peut, les résultats du chiffrage des coûts de réalisation des OMD du Gabon avec les fourchettes des coûts des besoins des OMD établis par le Projet du Millénaire, et si possible avec les coûts des besoins des OMD des pays présentant des similitudes avec le Gabon;
- actualiser le chiffrage des coûts des besoins pour les OMD sur une périodicité bien définie afin d'assurer la bonne qualité des simulations.

II- **RECOMMANDATIONS PAR MODULES**

MODULE LUTTE CONTRE LA FAIM

Les participants à l'Atelier ont recommandé pour les résultats du chiffrage de ce module les points suivants :

- à la page 13, au lieu de «il s'agit notamment d'offrir aux élèves des repas scolaires», écrire plutôt: «il s'agit notamment de doter les établissements scolaires d'internat» ;
- à la page 18, au lieu de «engrais chimiques», mentionner plutôt «engrais biologiques» ou engrais tout simplement.

MODULE EDUCATION

La principale recommandation des participants à l'Atelier sur les résultats du chiffrage de ce module est la suivante :

- désagréger les coûts par rubrique de besoins (Pré-primaire, primaire, secondaire) ;

MODULE GENRE

Pour les résultats de ce module, les participants recommandent de:

- compléter la section sur le diagnostic par un point traitant de «Genre et Santé», notamment la santé de la reproduction ;
- Préciser que la Ratification de la convention relative à la lutte contre les violences et les discriminations faites aux femmes a eu lieu le 21 janvier 1983 au lieu de 1993.

MODULE EAU ET ASSAINISSEMENT

Les principales recommandations sur les résultats du chiffrage des OMD de ce module porte sur les points suivants:

- la nécessité de donner la signification de l'expression VIP utilisée pour ce chiffrage afin de mieux cerner les hypothèses et les cibles retenues autour d'elle;
- à la page 72, revoir le taux de couverture en eau potable afin qu'il reflète davantage la réalité nationale, et ce, en se référant aux normes de potabilité de l'eau définies par l'OMS.

MODULE SANTE INFANTILE

Pour les résultats du chiffrage de ce module, les participants à l'Atelier recommandent ce qui suit:

- Page 32 : expliquer l'expression « coût de transport et de gaspillage » ;
- Page 33 : prendre en compte également les grossesses non désirées ;
- Page 33 : élargir l'analyse au-delà de l'achat des vaccins et intégrer les dimensions transport et conservation des vaccins ;
- Revoir la cible retenue pour 2015 en ce qui concerne le taux de couverture des populations vivant en zone endémique du paludisme.

MODULE ASSURER LA SANTE MATERNELLE

La principale recommandation des participants à l'Atelier pour ce qui est du chiffrage de ce module porte sur ce qui suit:

- revoir les hypothèses et les cibles retenues afin qu'elles permettent une amélioration de la situation en 2015 (notamment à la page 42, le pourcentage des femmes en âge de procréer atteintes du chlamydia).

MODULE PALUDISME

Les recommandations sur le chiffrage de ce module s'articulent autour de la nécessité de:

- réviser la cible relative au taux de prévalence du paludisme ;
- désagréger, à la page 54, les chiffres en distinguant le cas des enfants de 0 à 5 ans de celui des femmes enceintes ;
- justifier pourquoi avoir retenu le cas du paludisme non falciparum ;
- intégrer si possible dans l'analyse les moyens de prévention du paludisme autres que la moustiquaire imprégnée (notamment la méthode de désinsectisation par la pulvérisation).

MODULE TUBERCULOSE

Les participants recommandent pour le chiffrage de ce module :

- la prise en compte du problème de la multi-résistance de la maladie du fait de l'abandon du traitement par certains malades ;
- la nécessité de ressortir le lien entre la tuberculose et le SIDA.

MODULE SIDA

Les participants à l'Atelier recommandent pour le chiffrage de ce module:

- de mentionner dans le document la coexistence au Gabon de deux institutions en charge des questions liées au VIH/SIDA (Ministère de la Santé Publique et le Ministère de la lutte contre le SIDA) afin de promouvoir une synergie dans les interventions du Gouvernement.

MODULE SYSTEME DE SANTE

La revue du chiffrage de ce module a donné lieu aux recommandations suivantes:

- prendre en compte les intitulés exacts des professions sanitaires au Gabon pour assurer une meilleure pertinence des analyses faites ;
- prendre en considération les spécificités relatives à la durée des études dans la formation du personnel sanitaire ;
- prendre en compte les chiffres de la loi des finances pour avoir le coût réel de la formation du personnel médical ;
- remplacer dans le document l'expression «soins de santé primaire» par l'expression «soins de santé de base».

JOURNEE DU 9 NOVEMBRE

En ouvrant les travaux en cette deuxième journée de l'Atelier, le Facilitateur de l'Atelier M. Marcellin Ndong Ntah a proposé de commencer par un rappel des conclusions relatives au chiffrage des besoins en interventions nécessaires à la réalisation des OMD au Gabon.

L'occasion a été ainsi donnée aux participants de s'assurer que les recommandations des travaux de la journée du 08 novembre ont été fidèlement consignées dans le relevé des conclusions.

A la suite de cette session préliminaire, les travaux de la deuxième journée de l'Atelier se sont poursuivis avec :

- la présentation de ce qu'est un Plan décennal de réalisation des OMD ;
- la présentation de la proposition du sommaire détaillé du Plan décennal de réalisation des OMD au Gabon ; et
- la présentation du contenu des articulations du Plan décennal de réalisation des OMD du Gabon.

Les deux premières présentations ont été assurées par M. Marcellin Ndong Ntah et la dernière par les Consultants Nationaux.

Il ressort de l'ensemble de cette présentation que le Plan décennal des OMD s'intègre parfaitement dans la démarche planificatrice du Gabon et vient la renforcer davantage en vue de l'atteinte des OMD d'ici à l'horizon 2015. En effet, en tant qu'outil de planification stratégique, le Plan décennal vient compléter les autres outils de planification du Gabon (Gabon 2025 et LOSDES), et permettra de cadrer

davantage le DSCRP et les CDMT (Cadres de Dépenses à Moyen Terme) vers la réalisation des OMD.

L'examen de la proposition du sommaire détaillé du Plan décennal de réalisation des OMD a permis aux participants de faire les recommandations suivantes :

- Intituler le 1^{er} Chapitre de la I^{ère} Partie par: «Les instruments de planification du Gabon » en lieu et place de « Les Cadres de planification du Gabon ».
- Intituler les sections 2 des Chapitres de la II^{ème} Partie par: «Cadre budgétaire décennal» en lieu et place de «Cadrage budgétaire décennal»;
- Ajouter une annexe intitulée «Cadre logique de réalisation des OMD».

A l'issue des travaux de l'Atelier, les participants de l'Atelier ont félicité les Consultants pour la qualité du travail soumis à leur examen et se sont prononcés unanimement pour:

- la validation du Rapport d'évaluation des coûts des besoins en interventions nécessaires à la réalisation des OMD sous réserve de la prise en compte des recommandations formulées sur les chiffrages examinés.
- La validation de la proposition du sommaire détaillé sous réserve de la prise en compte des recommandations susmentionnées.

ETAPES A VENIR :

Pour les étapes suivantes du processus d'évaluation, de planification et de budgétisation des besoins en interventions nécessaires à la réalisation des OMD au Gabon, les participants ont également convenu ce qui suit :

- 13 novembre 2006: Rapport actualisé et finalisé du chiffrage des besoins en OMD rendu disponible ;
- A partir du 26 novembre 2006: Circulation de la version provisoire du Plan décennal de réalisation des OMD ;
- 12 décembre 2006 : Atelier technique national d'examen de la version provisoire du Plan Décennal de réalisation des OMD.